

**OBJET : PROJET DE REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À
 IGNY : OBJECTIFS ET MODALITES DE LA CONCERTATION PREALABLE**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	68
Présents et représentés	:	76
Votants	:	76

Le mercredi 23 septembre 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 17 septembre 2020, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, Espace Liberté - 1, Avenue du Général de Gaulle - 91300 MASSY.

DELEGUES PRESENTS

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur	Olivier	BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Karine	GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame	Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Lodovico	CASSINARI	Commune des Ulis
Madame	Sarah	JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur	Gabriel	LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame	Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Madame	Délila	M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur	Christian	LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau

Madame	Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur	Roger	DEL NEGRO	Commune de Massy
Madame	Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame	Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
Monsieur	Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Madame	Hawa	NIANG	Commune de Massy
Madame	Elisabeth	PHILIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur	Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur	Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Madame	Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame	Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur	Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame	Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame	Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur	Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau
Madame	Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur	Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame	Karine	CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Jean-Paul	MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame	Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette

Délibération n° 2020-218

Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Madame	Françoise	FERNANDES	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à Madame Nathalie FRANCESETTI
 Monsieur Bernard XAVIER donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT
 Monsieur Vincent DELAHAYE donne pouvoir à Monsieur Nicolas SAMSOEN
 Madame Michèle FRERET donne pouvoir à Monsieur Mustapha MARROUCHI
 Monsieur Pierre OLLIER donne pouvoir à Madame Hawa NIANG
 Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC
 Monsieur François Guy TRÉBULLE donne pouvoir à Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN
 Monsieur Richard TRINQUIER donne pouvoir à Madame Françoise FERNANDES

DELEGUES ABSENTS

Madame	Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Jean-François VIGIER

**Objet : PROJET DE REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À
 IGNY : OBJECTIFS ET MODALITES DE LA CONCERTATION PREALABLE**

Le Conseil Communautaire,
Sur rapport de Madame Rafika REZGUI.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'environnement et notamment son article L122-1 ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L103-2 et R103-1 ;

VU les statuts de la communauté Paris-Saclay en vigueur ;

VU les compétences de la Communauté Paris-Saclay et notamment la compétence obligatoire de développement économique « Création, aménagement, entretien et gestion de toute zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » ;

VU la délibération n°2019-24 du Conseil communautaire du 20 février 2019 approuvant le Schéma Directeur de l'Offre Economique (SOE) ;

CONSIDERANT d'une part le contexte de requalification de la ZAE D'Igny situé en entrée de ville de la commune à proximité du Ring du Pileu faisant lui-même l'objet d'un projet d'aménagement mais également en limite de la commune de Massy ;

CONSIDERANT que dans ce contexte de développement, la requalification de la ZAE d'Igny fait l'objet d'une mission de maîtrise d'œuvre lancée en 2019 ;

CONSIDERANT que les objectifs de cette étude conjuguent le besoin de développement économique, de redynamisation des ZAE, par l'amélioration de l'accessibilité, la sécurisation des flux véhicules légers, poids lourds, piétons et cycles, la mise aux normes et la valorisation des espaces publics, la réfection des réseaux ;

CONSIDERANT l'articulation avec le projet d'aménagement et de requalification du Ring du Pileu et l'amélioration de l'accessibilité du secteur par l'étude de la création d'une bretelle de sortie de la 444 qui permettrait de délester le ring du Pileu des flux de Poids Lourds ;

CONSIDERANT que les démarches de concertations ont d'ores et déjà été initiées avec les usagers et propriétaires des secteurs visés à travers trois réunions de concertations et une quinzaine de rendez-vous individuels ;

CONSIDERANT que l'enveloppe prévisionnelle des travaux, qui pourrait s'inscrire dans le prochain PPI de la Communauté Paris-Saclay, est aujourd'hui estimée à plus de 1 900 000 € ;

CONSIDERANT que les articles L103-2, R103-1 et R300-1 du Code de l'urbanisme disposent qu'un établissement de coopération intercommunale, dans le cadre de la réalisation d'un investissement routier d'un

Délibération n° 2020-218

montant supérieur à 1 900 000 € et conduisant à la modification d'assiette d'ouvrages existants, doit délibérer sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation publique préalable ;

CONSIDERANT que cette concertation, en tant que modalité de la participation du public à la réalisation des projets d'aménagement ou d'équipement, doit se dérouler pendant la phase d'élaboration du programme définitif des travaux ;

CONSIDERANT qu'elle doit permettre la prise en compte de l'expression du public ;

CONSIDERANT que les travaux d'aménagement de la ZAE sont envisagés courant 2021 ;

CONSIDERANT qu'il est proposé les modalités de concertation suivantes du 15 octobre au 30 novembre 2020 : mise à disposition aux sièges de la mairie d'Igny et de la Communauté Paris-Saclay d'un registre pour l'expression du public, accompagné d'un dossier explicatif du projet ; mise en ligne sur les sites internet des communes d'Igny et de la Communauté Paris- Saclay d'un dossier explicatif du projet ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. DECIDE de compléter les dispositifs de concertation par l'ouverture d'une concertation publique du 15 octobre au 30 novembre 2020 conduisant à la requalification des espaces publics de la ZAE d'Igny ;
2. FIXE les modalités suivantes de la concertation :
 - Communauté Paris-Saclay, d'un registre pour l'expression du public, accompagné d'un dossier explicatif du projet,
 - Mise en ligne d'un dossier explicatif du projet sur les sites internet de la commune d'Igny et de la Communauté Paris-Saclay à partir du 15 octobre 2020 ;
3. DECIDE que les modalités de la concertation susmentionnées sont des modalités minimales qui pourront faire l'objet d'adaptations et de compléments par la Communauté Paris-Saclay en fonction de l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire et aux mesures imposées par le gouvernement ;
4. DIT qu'un bilan de concertation sera dressé et qu'il fera l'objet d'une délibération de la Communauté Paris-Saclay.

Fait et délibéré le mercredi 23 septembre 2020
Extrait conforme à l'original

Le Président
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE


ADOPTÉE par (76 VOIX)

76 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Olivier BOUCHE, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Madame Karine GREMION, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Catherine LANSIART, Madame Caroline LAVARENNE, Madame Florence NOIROT, Madame Lucie SELLEM, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Lodovico CASSINARI, Madame Sarah JAUBERT, Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Madame Françoise MARHUENDA, Madame Délila M'HENNI, Monsieur Christian LARDIERE, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Catherine GAILLARD, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Monsieur Bernard XAVIER, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline CAILLEAU, Monsieur Vincent DELAHAYE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Michèle FRERET, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Bouchra LAOUES, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Madame Hawa NIANG, Monsieur Pierre OLLIER , Madame Elisabeth PHLIPPOTEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Claude PONS, Monsieur Didier PERRIER, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur Philippe ESCANDE , Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO, Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Madame Véronique LEDOUX, Madame Shirley LEGRAND , Madame Delphine PERSON , Monsieur Mokhtar SADJI , Madame Catherine VITTECOQ , Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Jean-Paul MORDEFROID, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Madame Nathalie PLUMAIL , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

Délibération n° 2020-218

01/10/20

- Affichée / Publiée le *11/10/2020*

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.